

Insertion et de la médiation

Conseiller en insertion professionnelle

Types d'emplois accessibles : accompagnateur à l'emploi, chargé d'accompagnement social et professionnel, chargé de relation entreprises ; conseiller des missions locales, conseiller emploi formation, conseiller en évolution professionnelle, conseiller principal de l'emploi.

DURÉE

8 mois environ (1 120 heures). Durées indicatives et ajustables en fonction des besoins des personnes.

POUR QUI ?

Tout public

MODALITÉ DE LA FORMATION

Présentiel

VALIDATION DE LA FORMATION

Titre professionnel de niveau 5 (BTS/DUT) de conseiller/ère en insertion professionnelle.

Pour connaître les passerelles vers d'autres certifications, consultez le site internet de France Compétences.

PRIX NET DE TAXE EN EUROS

9 114€

Le prix de la formation est donné à titre indicatif. Des prises en charges totales ou partielles sont possibles en fonction des financements des entreprises ou de partenaires.

> Pour en savoir plus

VOTRE FORMATION

PRÉREQUIS

Pour une bonne adaptation en formation, des connaissances et compétences de niveau 4+ sont nécessaires notamment en communication orale et écrite : capacités rédactionnelle, d'analyse et de synthèse. Maîtriser l'environnement bureautique : Word et internet.

Avoir une expérience professionnelle d'une année minimum tous secteurs. Avoir confirmé son projet de devenir CIP par 2 ou 3 enquêtes emploi auprès de différents professionnels dans plusieurs structures d'insertion. Une période d'immersion PMSMP est également une possibilité pour confirmer et sécuriser le projet.

La formation est conçue en multimodalité. Une partie ou la totalité pourra être dispensée à distance. Selon les organisations mises en place dans les centres, un ordinateur avec connexion internet et un espace de travail personnels pourra être utile pour suivre la formation dans de bonnes conditions.

OBJECTIFS

- Accueillir pour analyser la demande des personnes et poser les bases d'un diagnostic partagé.
- Accompagner les personnes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle.
- Mettre en œuvre une offre de services auprès des employeurs pour favoriser l'insertion professionnelle.

PROGRAMME DE FORMATION

La formation se compose de 3 modules, complétés par 3 périodes en entreprise.

Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, sensibilisation au développement durable, adaptation du parcours de formation (1 semaine).

Module 1. Accueillir pour analyser la demande des personnes et poser les bases d'un diagnostic partagé : recherche d'information sur son territoire, sur les mesures et dispositifs d'insertion - identification des partenaires de sa structure – accueil du public sur le flux téléphonique et en premier entretien – préparation et animation d'informations collectives – préparation et conduite d'un entretien pour analyser la demande - analyse de sa pratique - gestion des conflits - traitement administratif et rédaction d'écrits professionnels (6 semaines).

Période en entreprise (2 semaines).

Module 2. Accompagner les personnes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle : contractualisation d'un parcours d'insertion – conduite d'entretien centré sur la personne et actualisation du diagnostic de situation - accompagnement à l'élaboration du projet professionnel – accompagnement à la réalisation du projet professionnel : recherche d'emploi, formation, création d'entreprise - conception, préparation et animation d'ateliers thématiques adaptés au public - analyse de sa pratique (7 semaines).

Période en entreprise (5 semaines).

Module 3. Mettre en œuvre une offre de services auprès des

RÉFÉRENCE AFPA

09700

CODE RNCP

37274

RÉSULTATS

Données 2022

78% de stagiaires satisfaits

85,1% d'accès à l'emploi dans les 6 mois

86,5% de réussite au titre professionnel

Sources et méthodes de calcul

ACCESSIBILITÉ AUX PSH

Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours.

> Pour en savoir plus

ACCÈS À LA FORMATION

Selon le dispositif d'accès à la prestation, ses modalités peuvent comporter une ou plusieurs des étapes suivantes :

- information individuelle ou collective,
- dossier de demande de formation,

POUR EN SAVOIR PLUS

INSCRIVEZ-VOUS



afpa.fr

3936 Service gratuit
prix affila

- identification, voire évaluation des acquis,
- entretien individuel de conseil en formation,
de façon à définir le parcours le plus adapté
entre un parcours standard, un parcours
raccourci ou un parcours renforcé.

Le délai d'accès aux prestations dépend de
la programmation sur nos différents sites et
des places disponibles, en constante
évolution. Vous pouvez consulter en ligne
les dates programmées pour chaque site et
contacter un conseiller client au 3936 pour
plus d'informations.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation des acquis

- En cours de formation

Evaluation périodes d'application pratique

- Bilan de la période en entreprise

Certification TP, CCP

Délibération du jury sur la base :

- du dossier Professionnel,
- des résultats aux épreuves de la
session d'examen,
- de la mise en situation professionnelle,
- de l'entretien final

Evaluation satisfaction

- Enquête de satisfaction stagiaire.

employeurs pour favoriser l'insertion professionnelle : méthodologie de projet pour
prospector des employeurs – recherche de données socio-économiques territoriales –
appui technique aux employeurs - analyse d'un emploi – application de la réglementation
relative à la non-discrimination dans l'emploi - contractualisation d'étapes dans la
collaboration avec une entreprise – intégration et maintien d'un salarié dit spécifique dans
l'entreprise – analyse de sa pratique (6 semaines).

Période en entreprise (4 semaines).

Session d'examen (1semaine).

CERTIFICATION

L'ensemble de ces modules (3 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau
5 (BTS/DUT) de conseiller.ère en insertion professionnelle .

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles
(CCP), peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :
CCP/Bloc de compétences - Accueillir pour analyser la demande des personnes et poser
les bases d'un diagnostic partagé = module 1.CCP/Bloc de compétences - Accompagner
les personnes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle = module 2.
CCP/Bloc de compétences - Mettre en œuvre une offre de services auprès des
employeurs pour favoriser l'insertion professionnelle = module 3.
À partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour
obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

LES FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

En fonction de votre projet, si vous souhaitez poursuivre votre parcours de formation,
prenez contact avec l'un de nos conseillers, joignables au 3936.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Formation modulaire, individualisée, accompagnement personnalisé
Moyens pédagogiques : Kit Pédagogique - Documents écrits – Diaporama - Supports "clé
en main" - Supports audio et visuels - Outils multimédias
Notre espace de formation dispose d'outils de formation modernes et performants
comprenant :
- Des salles polyvalentes
- Des salles informatiques offrant l'accès à la plateforme numérique de formation Métis
- Matériel audio-visuel : caméscope, vidéo projecteur...
- Ressources documentaires
Plateau technique dédié qui reconstitue les conditions de réalisation des gestes
professionnels ; conforme aux RC des TP et CQP

POUR EN SAVOIR PLUS

INSCRIVEZ-VOUS



afpa.fr

3936 Service gratuit
à prix appel